



## Pression démographique et politiques de population au Rwanda, 1962-1994

*Il serait absurde de désigner comme cause des tragédies qui accablent le Rwanda et les pays voisins la surpopulation qui y sévit. Les crises politiques ont des causes politiques et les crimes ont des auteurs. Mais inversement il serait non moins absurde de méconnaître le rôle que jouent, dans cette succession de crises, des phénomènes comme la densité de peuplement, le niveau et l'évolution de la fécondité – à côté de beaucoup d'autres facteurs, économiques, sociologiques, culturels, etc. John May a soutenu en Sorbonne, en juillet 1996, pour le doctorat en démographie, une thèse originale et très remarquée, intitulée « Urgence et négligences : pression démographique et réponses politiques au Rwanda (1962-1994) ». J. May est par ailleurs démographe senior au Futures Group International à Washington, DC. Il expose ici ce que les démographes ont à dire sur ce pays menacé pour longtemps encore par des problèmes aigus de population.*

M.L.

Les pays d'Afrique subsaharienne ont connu, depuis l'Indépendance, c'est-à-dire le début des années 1960, une croissance démographique très rapide, et ce dans un contexte économique très défavorable.

### Le Rwanda : un cas extrême

Le Rwanda connaît, mais poussés à l'extrême, nombre de problèmes économiques communs à tous les pays africains, et surtout subsahariens. Enclavé, de faible superficie, le « Pays des mille collines », dont l'altitude est comprise entre 1 000 et 4 500 m (altitude moyenne des hauts plateaux : 1 600 m), est loin d'être cultivable dans sa totalité, bien qu'il jouisse de terres fertiles et d'un bon climat. Comme la croissance démographique y est très forte (tableau 1), sa densité mi-1993 était de 292 habitants au km<sup>2</sup> (contre 23 en Afrique subsaharienne, 214 au Burundi, 76 en Ouganda, 30 en Tanzanie et 18 au Zaïre). Or le Rwanda ne dispose que de res-

sources limitées, essentiellement agricoles, qui ne suffisent pas à assurer les besoins alimentaires stricts de sa population. Les cultures de subsistance sont produites au sein d'exploitations familiales, *ruogo* (moins d'un ha en moyenne en 1993), qui s'amenuisent à cause de la pression démographique et des partages successoraux (tous les enfants masculins reçoivent une parcelle de la ferme de leur père). Les autres débouchés de l'économie sont très modestes, qu'il s'agisse des cultures d'exportation (café, thé, pyrèthre), de l'artisanat ou de la petite industrie. Le pays n'a pas de ressources minières. Enfin, le Rwanda est très faiblement urbanisé. L'essoufflement de l'économie agricole s'est, dès lors, produit sans véritable possibilité d'utilisation de la main-d'œuvre excédentaire ni de diversification industrielle et commerciale.

Pour l'étude démographique du Rwanda, on dispose, entre autres sources, des recensements de 1978 et 1991, et des enquêtes de fécondité de

### Sommaire

#### Éditorial : Pression démographique et politiques de population au Rwanda, 1962-1994

• Le Rwanda : un cas extrême.....	1
• Les politiques démographiques successives.....	2
• Le Rwanda demain.....	4

1970, 1983 et 1992. La population rwandaise a poursuivi, depuis l'Indépendance en 1962, le processus de transition démographique qu'elle avait entamé, avec le recul de la mortalité, probablement pendant la Seconde Guerre mondiale, et peut-être même déjà entre les deux guerres. Depuis trente ans, le rythme de baisse de la mortalité, infanto-juvénile surtout, s'est sans doute accéléré. Mais dans le même temps, la fécondité (tableau 2) est demeurée très élevée (7,7 enfants par femme en 1970), et a même augmenté (8,5 en 1983), en raison du relâchement des modes traditionnels de régulation, essentiellement l'allaitement maternel prolongé. La fécondité a cependant baissé depuis la fin des années 1980 (6,2 en 1992).

Cette double évolution s'est traduite par une accélération du rythme d'accroissement naturel, estimé, en 1993, à 3,1 % par an. Cet accroissement amène un doublement de la population en 23 ans environ. En 1950, le Rwanda comptait 2 millions d'habitants ; il en comptait 3,7 en 1970, 4,4 en 1975, 4,8 en 1978, 7,3 en 1991 et 7,9 au 31 décembre 1993. A cette date, la population était composée d'environ 87 % de Hutus et 12 % de Tutsis, les deux principales ethnies (1). La population du Rwanda a donc été multipliée par 4 en moins de 50 ans (graphique 1).

Outre l'émigration, qui sera abordée ci-après avec les politiques, la pression de la population a été freinée sous l'action de deux facteurs tragiques. Le

**Tableau 1. Statistiques de base du Rwanda**

Superficie	26 338 km <sup>2</sup>
<b>Démographie</b>	
Population totale, 31 déc. 1993	7,9 millions
Population urbaine, 1989	426 000 (est.)
Population de Kigali (capitale), 1988	300 000 (est.)
Densité mi-1993	292 hab./km <sup>2</sup>
Taux d'accroissement naturel, 1991	3,1 %/an
Indice synthétique de fécondité, 1983	8,5 enf./fem.
Indice synthétique de fécondité, 1992	6,2 enf./fem.
Taux de mortalité infantile, 1992	85/1 000 naiss.
Espérance de vie à la naissance, 1991	52,2 ans (est.)
<b>Données socio-économiques</b>	
Produit national brut par hab., 1993	210 \$ US
Main-d'œuvre totale par secteur, 1990-1992 :	
- Agriculture	90 %
- Industrie	2 %
- Secteur tertiaire	8 %
Taux d'analphabétisme, 1991, deux sexes	44 %
Calories journalières par personne, 1992	1 821 (a)
(a) : Soit au-dessous des stricts besoins alimentaires des populations africaines.	
Sources : [8], [7], [1], [2], [4].	

(1) D'après le recensement de 1991, les Tutsis représentaient 8,3 % ; mais ce chiffre est probablement sous-estimé (cf. G. Prunier, *op.cit.* [11], p. 264).

Rwanda est l'un des pays les plus touchés par le Sida, fléau apparu au début des années 1980. Il est d'une gravité extrême, notamment en milieu urbain où il provoque 90 % des décès des femmes de 15 à 49 ans. L'épidémie fera baisser l'espérance de vie à la naissance et ralentira à terme le rythme d'accroissement démographique. Par ailleurs, les massacres ethniques successifs ont opéré dans la population de sinistres coupes (encadré p. 3), néanmoins rapidement compensées – sauf en 1994 – par la forte croissance démographique.

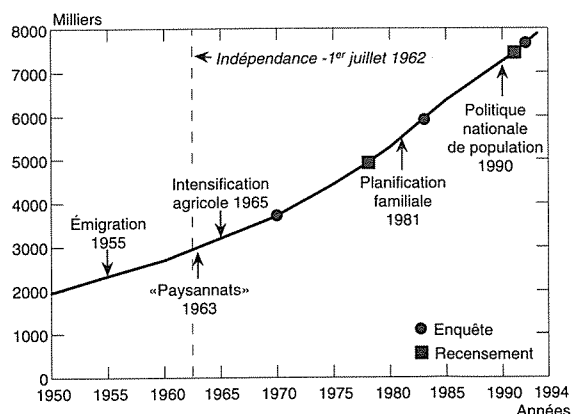
### Les politiques démographiques successives

Le Rwanda a donc connu une croissance démographique extrême dans un contexte de rareté des ressources. C'est pourquoi il est particulièrement important d'étudier les diverses réponses politiques à la pression démographique qui ont été tentées tour à tour depuis l'Indépendance, voire avant.

**Tableau 2. Taux de fécondité par âge et indice synthétique de fécondité, 1970-1992**

Age	1970 Enquête	1978 Recen- sement	1983 Enquête	1991 Recens. (ajustement)	1992 Enquête
Taux de fécondité par âge (pour 1 000) :					
15-19	47	49	79	59	60
20-24	336	302	327	242	227
25-29	383	405	378	327	294
30-34	349	377	367	310	270
35-39	252	309	296	258	214
40-44	118	198	184	146	135
45-49	47	91	68	39	46
Indice synthétique de fécondité (enf./fem.) :					
	7,7	8,7	8,5	6,9	6,2
Note : les résultats des enquêtes reflètent généralement une situation antérieure de quelques années (3 ans pour celles de 1983 et 1992).					
Sources : [6], [5], [2].					

**Graphique 1. 1950-1994 accroissement de la population et dates de mise en route des mesures politiques**



Note : estimations annuelles de la population rwandaise, par l'Onapo (Office national de la population).

La première (graphique 1) fut un programme d'émigration, entrepris à grande échelle, dès 1955, sous la tutelle belge. Il visait à alléger le territoire de sa main-d'œuvre excédentaire en pourvoyant les plantations et les mines des pays voisins en travailleurs. Il fut vite abandonné à cause de la fermeture des frontières suite aux indépendances. Suivit en 1963 une politique de redistribution spatiale de la population, les « paysannats » (2), qui fut rapidement dépassée, les candidats à la relocalisation s'avérant bien plus nombreux que les terres disponibles et celles-ci n'étant pas toujours de qualité suffisante.

### Quelques jalons sur l'histoire du Rwanda

- 1861 : découverte du pays, qui était déjà une entité historique, par l'explorateur John Hanning Speke. Royaume pluriethnique : Hutus majoritaires, Tutsis forte minorité, Twas infime minorité.
- 1896 : le Rwanda passe sous juridiction militaire allemande.
- 1908 : puis sous administration allemande civile. Capitale : Kigali.
- 1919 : Traité de Versailles, création du Ruanda-Urundi.
- 1924 : la Société des Nations donne mandat de tutelle à la Belgique. Le français deviendra la seconde langue nationale.
- 1959 : importants massacres de Tutsis, lors de la « Révolution sociale » hutue. Plus tard, la règle du vote à majorité simple jouera en faveur des Hutus, plus nombreux.
- 1961 (28 janvier) : Première République Rwandaise. Grégoire Kayibanda président (hutu) de 1961 à 1973.
- 1962 (1<sup>er</sup> juillet) : Indépendance du Rwanda, dans ses frontières actuelles, et séparation définitive du Burundi.
- 1963 : nouveau massacre de Tutsis.
- 1973 : coup d'État de Juvénal Habyarimana (hutu), qui devient président. Nouveau massacre de Tutsis.
- 1990 : offensive contre le régime Habyarimana lancée à partir de l'Ouganda par le Front Patriotique Rwandais (FPR), composé essentiellement de Tutsis. Guerre civile larvée, avec interventions militaires belge et française.
- 1993 : Accords d'Arusha entre le gouvernement Habyarimana et le FPR, qui ne furent jamais appliqués.
- 1994 : assassinat du président Habyarimana et victoire militaire du FPR. Massacre de Tutsis et de Hutus modérés par des milices armées hutues. Il est d'une telle ampleur que l'on doit parler de génocide. On estime qu'il a fait entre 800 000 et 850 000 morts et entraîné la fuite d'environ deux millions de personnes dans les pays voisins (source : G. Prunier, *op.cit.* [11], pp. 265 et 312).

L'étape suivante, « extensification » et intensification agricoles (1965), malgré certains succès, ne put être poursuivie de manière durable à cause du manque de terres et de la dégradation de l'environnement due à la surexploitation des terres disponibles (tableau 3).

Après ces réponses politiques d'accommodement, l'effort porta, à partir de 1981, sur la maîtrise de la croissance démographique elle-même. Un programme de planification familiale fut lancé, fondé sur l'offre de services de contraception et assorti d'un volet d'information, éducation et communication (IEC). En fait, ce programme ne démarra véritablement que vers 1987. Bien que la prévalence contraceptive (pour les méthodes modernes) ait atteint 13 % en 1992, grâce, entre autres, aux efforts des volontaires *abakangurambaga* (3), les résultats restèrent très insuffisants pour infléchir la croissance démographique.

Entre-temps, le gouvernement rwandais s'était efforcé d'intégrer la variable démographique dans les plans de développement et de préparer une politique nationale de population, qui visait surtout à harmoniser les différentes actions sectorielles démographiques et à réduire le nombre d'enfants désirés par les couples rwandais. Les premiers efforts furent rendus vains par la vitesse de la croissance démographique, tandis que la « Politique nationale de population », promulguée beaucoup trop tard (1990), se bornait à une déclaration d'intention non suivie d'effets.

L'analyse détaillée de ces différentes politiques démographiques rwandaises montre qu'elles n'ont guère porté de fruits, principalement parce qu'elles ont été passives et ont manqué d'anticipation. En effet, tant l'élaboration que la mise en œuvre des politiques ont été lentes. De plus, elles ont, le plus souvent, été décidées sous la

**Tableau 3. L'utilisation des sols, évolution 1970-1986**  
(en hectares)

Utilisation	1970	1980	1986 (a)
Pâturages	487 884	322 060	199 360
Boisements communaux	27 156	57 200	99 500
Jachères	200 000	154 000	123 000
Terres de cultures	527 660	710 400	826 500
<b>Total</b>	<b>1 242 700</b>	<b>1 243 660</b>	<b>1 248 360</b>

(a) L'enquête agricole de 1989 confirme en gros les résultats de 1986 ; mais elle fait apparaître 30 % de jachères en plus, et trois quarts de pâturages en moins.

Sources : [3], [12].

(2) Le mot « paysannat » signifiant paysannerie (l'ensemble des paysans), signifie en outre au Rwanda un programme de colonisation des terres vierges.

(3) Au nombre de 17 520, ces volontaires d'action communautaire avaient pour tâche de recruter, au niveau de la cellule (l'unité administrative de base), de nouveaux acceptants de méthodes contraceptives et de les envoyer aux centres de santé les plus proches.

pression de bailleurs de fonds étrangers (Banque mondiale, Nations unies, coopérations bilatérales américaine et allemande) au lieu d'émaner des acteurs rwandais. Par ailleurs, ces politiques furent insuffisantes, prises une à une, et sans effort de continuité.

Le fait que les résultats obtenus n'aient pas été à la hauteur des défis posés par l'accroissement démographique, peut aussi tenir à plusieurs raisons d'un autre ordre: l'habitude du surpeuplement, la difficulté à ne pas considérer la forte fécondité comme une valeur intangible et l'opposition de l'Église catholique, très présente dans le pays, aux méthodes modernes de contraception.

#### RÉFÉRENCES

- [1] BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde 1995. Le monde du travail dans une économie sans frontières*, Washington, DC.: Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 1995.
- [2] B. BARRERE, J. SCHOEMAKER, M. BARRERE, T. HABIYAKARE, A. KABAGWIRA et M. NGENDAKUMANA, *Enquête démographique et de santé, Rwanda 1992*, Kigali-Calverton, MD: République Rwandaise, Office national de la population et Macro International Inc., 1994.
- [3] MINAGRI, *Enquête nationale agricole 1989: production, superficie, rendement, élevage et leur évolution 1984-89*, Publication DSA No. 22, Kigali: ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts, Division des statistiques agricoles, 1991.
- [4] NATIONS UNIES, *Rapport mondial sur le développement humain 1995*, Paris: Economica, Programme des Nations unies pour le développement, 1995.
- [5] ONAPO, *Rwanda 1983. Enquête nationale sur la fécondité*, vol. 1: *Analyse des résultats*, Kigali: Office national de la population, 1985.
- [6] RÉPUBLIQUE RWANDAISE, *Enquête démographique 1970*, Kigali: Office général des statistiques et Paris: secrétariat d'État aux Affaires étrangères chargé de la Coopération, 1973.
- [7] RÉPUBLIQUE RWANDAISE, *Recensement général de la population et de l'habitat au 15 août 1991. Analyse de l'échantillon de 10 %*. Version provisoire non publiée, Kigali: ministère du Plan, Service national de recensement, 1993 (ronéot.).
- [8] J. F. MAY, M. MUKAMANZI et M. VEKEMANS, « Family Planning in Rwanda: Status and Prospects », *Studies in Family Planning* 21, 1, 1990: 20-32.
- [9] J. F. MAY, « Policies on Population, Land Use, and Environment in Rwanda », *Population and Environment* 16, 4, 1995: 321-334.
- [10] A. GUICHAOUA, *Destins paysans et politiques agraires en Afrique Centrale*, t.1: *L'ordre paysan des hautes terres centrales du Burundi et du Rwanda*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- [11] G. PRUNIER, *The Rwanda crisis: history of a genocide*, New York: Columbia University Press, 1995.
- [12] RÉPUBLIQUE RWANDAISE, *Le Rwanda et le problème de ses réfugiés. Contexte historique, analyse et voies de solution*, Kigali: Présidence de la République, Commission spéciale sur les problèmes des émigrés rwandais, 1990.

La mise en place tardive des réponses politiques fut très dommageable. Ainsi, par exemple, une baisse de la fécondité, amorcée dès le début des années 1960, aurait pu réduire de moitié le taux d'accroissement naturel et faire « gagner » environ 15 ans durant lesquels d'autres mesures (intensification agricole ou émigration) auraient pu être mises en place ou relancées. En fait, la fécondité n'a commencé à baisser que vers la fin des années 1980, sous la double influence du programme de planification familiale et du retard de l'âge au mariage provoqué par le manque de terres. Enfin, d'autres pistes auraient pu être explorées davantage: promotion des femmes par l'éducation et l'émancipation juridique (droits d'héritage), baisse de la mortalité infantile de manière à diminuer le nombre d'enfants désirés, ou urbanisation et industrialisation accrues du pays.

#### Le Rwanda demain

L'analyse des réponses rwandaises à la pression démographique n'est pas sans utilité: elle pourrait aider le pays à se préparer un nouvel avenir. En effet, quand le Rwanda sera sorti des tragédies actuelles, que la paix civile sera restaurée, que les flux de réfugiés seront stabilisés, le pays sera toujours confronté aux mêmes problèmes que par le passé: superficie exiguë, manque de ressources, très forte densité, croissance démographique inchangée, sinon en augmentation, à cause d'un possible phénomène de « rattrapage » démographique. La réduction de la fécondité sera une condition nécessaire, mais non suffisante, pour redonner un avenir au pays. Le Gouvernement devra adopter des politiques de population vigoureuses, cohérentes et constantes, en s'appuyant le cas échéant sur des aides extérieures et veiller à ce que ces mesures s'intègrent dans l'ensemble des politiques de développement.

John MAY,  
avec la collaboration de Marguerite BOUCHER

#### OMISSION

##### Population mondiale: l'horizon 2025 reconsidéré (*Population & Sociétés* n° 317)

Dans la liste des quinze plus grandes agglomérations du monde en 2015, figurant p. 4 dans l'encadré « Un monde majoritairement urbain », il manque Calcutta (17,6 millions d'habitants en 2015).